



LYON, LE 5 septembre 2012  
CONTACT Lieutenant-colonel Alain COLLOT  
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 50  
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57  
COURRIEL drh@sdis69.fr

**Réunion de la commission de suivi  
des SPP logés en casernement**

Mesdames et Messieurs  
les représentants des syndicats élus  
au Comité Technique Paritaire du SDIS

CGT  
SUD  
Avenir Secours CFE – CGC  
SNSPP CFTC

Suite à la décision du président du conseil d'administration du SDIS lors du conseil d'administration du 25 juin 2012, je réunis le **15 octobre 2012 à 09h30**, la commission de suivi relative aux sapeurs-pompiers professionnels logés en casernement.

L'ordre du jour de cette réunion, qui se déroulera au SDIS salle de direction 17 rue Rabelais 69003 Lyon, est le suivant :

1. Installation de la commission de suivi des SPP logés en casernement,
2. Présentation de la cellule d'écoute et d'analyse de la DRH,
3. Présentation du dispositif d'ingénierie sociale,
4. Retour sur les réunions du mois de juillet 2012,
5. Etat des SPP logés en casernement au 1<sup>er</sup> octobre 2012,
6. Retour sur les questionnaires aux SPP logés en casernement,
7. Calendrier de travail de la commission de suivi
8. Questions diverses : les sujets que vous souhaitez voir évoqués dans le cadre des questions diverses devront être communiqués au plus tard le 30 septembre 2012.

Je vous remercie de bien vouloir désigner les deux personnes de votre organisation syndicale qui participeront à cette commission, et de bien vouloir en informer la direction des ressources humaines par téléphone au 04 72 84 39 50 ou par mail ([drh@sdis69.fr](mailto:drh@sdis69.fr)) avant le 30 septembre 2012.

Le président de la commission,  
Bernard CATELON